

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissss.org  Facebook  Twitter



NOTRE ARGENT, C'EST URGENT!

Vous avez été nombreux à nous poser la question, avec raison : à QUAND nos salaires? À QUAND la rétro?

Colère, impatience, découragement : après plus de deux ans sans augmentation, nous avons été plus que patients avec le gouvernement Legault, dont la lenteur s'ajoute aux injures de la négo. Creusons ensemble cette situation extrêmement frustrante!

Pourquoi c'est si long? Malgré que nous ayons accepté dès février l'entente de principe, imparfaite mais tout de même, il y a une grosse étape avant de pouvoir signer la convention : la mise en texte! C'est en effet le gouvernement qui écrit sa proposition de texte, puis nous vérifions le tout et demandons des modifications (car le gouvernement essaie toujours de nous avoir dans le détour). Avec la CAQ, le *yable* est dans les détails!

Or, la CAQ a encore une fois foiré sa job! Alors qu'elle connaissait les termes de l'entente dès fin décembre, elle a bretté, disant d'abord attendre que nous l'acceptions, puis retardant d'un mois le début du travail. On soupçonne que la CAQ espérait tout écrire d'un coup, régler la FIQ et écrire toutes les conventions en un seul bloc, quitte à frustrer les anges gardiens qui ont déjà conclu leur entente de bonne foi. Encore une fois, la CAQ crache sur les titres d'emploi dans l'ombre. On va s'en souvenir, croyez-moi!

M. LEGAULT NOTRE ARGENT C'EST URGENT!

Plus de deux ans
sans augmentation!
N'ajoutez pas votre
lenteur à l'injure!

NOUS AVONS ÉTÉ
ASSEZ PATIENTS!
!PAYEZ-NOUS!

un message du STTCISSS de Lanaudière-CSN

La CSN fait pression! Sur les réseaux sociaux et sur le terrain, des travailleurs à travers tout le Québec s'impatientent... Pis vous avez maudiquement raison! C'est pourquoi la CSN fait pression depuis plusieurs semaines sur la CAQ pour lui exiger en gros... d'arrêter de niaiser!

Ça bouge au Parlement! Portant notre colère et relevant l'impact continu de l'inflation, Christine Labrie, députée de Québec Solidaire dans Sherbrooke, a déposé une motion conjointe avec 3 autres députés de l'opposition pour demander au gou-

vernement de verser la plus rapidement possible les primes et les augmentations salariales.

La motion était particulièrement stratégique car la CAQ aurait mal parue de voter contre! Aussi, la motion a été adoptée à l'unanimité! Oui, oui, même la CAQ a voté pour! [Cliquez ici pour voir en vidéo ce moment!](#)

Rappelons-nous que Christine Labrie s'est aussi battue pour notre équité salariale, venant nous visiter dans Lanaudière pour une conférence de presse conjointe! Une grande alliée!

suite en page 2...



M. LEGAULT NOTRE ARGENT C'EST URGENT!

... suite de la page 1

Ça a porté fruit! La pression des syndicats, votre colère sur le terrain, la motion solidaire et l'attention médiatique ([voir un article du Devoir en cliquant ici](#)) ont forcé la CAQ à accéléré son écriture. Aussi, mercredi, le gouvernement a commencé à faire parvenir les textes aux syndicats. Depuis, notre Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) estime avoir reçu 95% des textes proposés par la partie patronale.

VITE... mais bien! Le comité de négociation s'est tout de suite lancé dans l'analyse et a déjà fait des demandes de modifications au comité patronal. En effet, si nous souhaitons tous signer la convention le plus vite possible,

il ne faut pas *butcher* cette étape de passer au peigne fin la proposition patronale. On ne veut pas non plus se faire avoir et mettre en péril le droit de nos membres pour un détail oublié. Aussi, tout le comité de négociation la FSSS-CSN (dont Carole Duperré, notre rose en chef!) est en action présentement sur cet exercice... Et on vous rassure, ils sont beaucoup plus efficaces que la CAQ!

Si ça s'étire? Sachez que votre équipe Info-Mob locale est prête à réagir pour organiser des actions de mobilisation dans le cas où le gouvernement continuerait de mettre son incompetence et sa lenteur dans les roues de notre convention collective. S'il faut qu'on brasse pour que ça déguédine, eh bien on va brasser!

Alors QUAND? Difficile à dire! Si nous croyons que ça déboulera avant l'été, comme toujours, nous vous partagerons chaque nouvelle info (de même que pour l'équité)! Restez à l'affût et lisez bien nos journaux!

OUIN MAIS ANYWAY, Y'AURA UNE RÉTRO! Si d'aucuns (dont la CAQ!) ont soulevé qu'il n'y a pas de presse et que de toute façon, qu'on



signe aujourd'hui ou dans deux mois, ça ne change rien car la rétroactivité sera juste plus grande... ce n'est pas notre opinion au syndicat! En effet, si les salaires seront rétroactifs aux 1^{er} avril 2023 et 2024 (au total, 8,8% de plus), plusieurs autres mesures entreront en vigueur uniquement à partir de la signature, par exemple les primes bonifiées de soir/nuît/weekend, de milieux et des ouvriers spécialisés. Or, si nous nous sommes battus pour ces gains, c'est justement parce qu'**IL Y A UNE CRISE EN COURS!!** Chaque jour, on perd du monde épuisé et tanné d'être sous-payé pour se brûler! Chaque jour, la situation empire! M. Legault, chaque fois que vous vous levez en Chambre pour jouer à l'autruche, nous, nous continuons de voir des anges gardiens réduits à visiter les banques alimentaires pour survivre! Alors tenez-le-vous pour dit, M. Legault :

**NOTRE ARGENT,
C'EST URGENT!**

En conclusion, je veux garder mes derniers mots pour nos abeilles de la paie, des syndiquées comme vous et moi qui auront la tâche titanesque de calculer la rétro (en plus de celle de l'équité salariale!). En plus de nous inciter au respect et à la patience, j'invite l'employeur à collaborer avec nous pour trouver toutes les solutions possibles pour leur fournir un maximum de ressources et d'outils pour que notre récompense ne devienne pas leur calvaire!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



Il est plus que temps que nous puissions signer la convention collective, afin de recevoir ce qui nous est dû.

Notre 8,8 % d'augmentation !

Notre rétroactivité !

Nos autres bonifications !

Du bon bord

Du bord d'une convention collective signée rapidement



Afin de continuer à presser le gouvernement pour accélérer la signature de la convention collective, [nous vous invitons à cliquer ici ou sur l'image ci-haut pour la télécharger et la publier sur Facebook et vos autres réseaux sociaux](#) en identifiant dans votre publication le CISSS de Lanaudière, les Ministres Christian Dubé et Sonia Lebel et, pourquoi pas, Papa Legault en personne!

Les solutions pour notre réseau public, on les connaît!



Les solutions pour améliorer notre réseau public, on les connaît! L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques en a parlé et a décortiqué 6 solutions. La parole est donnée à nos membres! Votre équipe

syndicale lanaudoise a participé au tournage d'une super production vidéo de la FSSS pour présenter tout ça! [Cliquez ici pour la voir!](#)

Votre équipe Info-Mob

PARLEZ-NOUS DE VOS EXPÉRIENCES!



VRAIMENT PUBLIC

ENQUÊTE

DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Vous êtes témoin de la privatisation du réseau? On veut le savoir!

Témoin d'un cas de privatisation du réseau? Sous-traitance, nouveau contrat au privé, agence de placement? Comme patient.e, on vous a recommandé une clinique privée? Vous avez dû payer pour un service au privé pourtant couvert au public?

À la CSN, afin de cartographier l'emprise réelle du privé en santé au Québec pour mieux la décrier, nous avons besoin de toutes vos infos!

[Répondez à l'enquête, cliquez ici!](#)

Ensemble, luttons pour un réseau VRAIMENT PUBLIC!

Votre équipe Info-Mob



POSTULER

AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS

🕒 **Catégorie 2** 🕒
du 16 au 30 avril

SECTION

RAPPEL

EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 21 juillet pour l'horaire du 8 septembre au 28 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 26 avril pour les périodes allant du 19 mai au 15 juin 2024.

Prochain férié à demander : Journée des Patriotes, 20 mai 2024 (F-12). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 26 avril.

Avril, j'ai perdu le fil!

BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

Fondation CSN

Donner du sens à l'argent.



KIOSQUES

Pour vous aider à mieux bâtir votre retraite (c'est payant!), vos représentants Fondation viennent vous voir!

Voici les prochaines dates prévues :

- ▶ 24 avril au CHDL, de 10h à 16h;
- ▶ 26 avril à l'HPLG, de 10h à 16h;

Venez les voir en grand nombre!

Si vous souhaitez améliorer vos économies pour votre retraite, rejoignez Fondation au 514 525-5505 ou via info.actionnaires@fondaction.com.

14 AU 20 AVRIL
SEMAINE DU



LABORATOIRE MÉDICAL



AU CŒUR DU RÉSEAU
VRAIMENT PUBLIC

Cette semaine, nous célébrons la journée du personnel en laboratoire médical. Peu importe votre titre d'emploi, votre travail est essentiel! Bravo aux anges gardiens des labos!
Votre équipe Info-Mob

Connaissez vous les boules de séchage ?



En fin de semaine dernière, j'ai fait la découverte des boules de séchage. Alors pourquoi ne pas partager ma découverte avec vous?!

Les boules de séchage éliminent le besoin d'assouplissants textiles et de feuilles assouplissantes. Au lieu de

cela, adoucissez le linge en le frappant à chaque rotation du bac de votre sècheuse. Vous pouvez même ajouter des gouttes d'huiles essentielles aux boules. Elles réduisent le temps de séchage dans la sècheuse, adoucissent les vêtements et peuvent être utilisées pour au moins 500 brassées.

Les feuilles assouplissantes à usage unique finissent dans les décharges, où elles peuvent mettre des années à se décomposer, tout en polluant les systèmes de déchets et d'eau. Les boules de séchage de laine sont durables et entièrement biodégradables.

Un petit geste pour l'environnement et bon pour votre portefeuille!

Isabelle Desmarais,
Secrétaire générale



LES ALTERNATIVES AUX PLASTIQUES À USAGE UNIQUE SONT-ELLES DE L'ÉCOBLANCHIEMENT?



CHRONIQUE VERTE - Cette question découle du nouveau règlement fédéral qui interdit les plastiques à usage unique.

Les plastiques biosourcés (pas fabriqués à partir de pétrole, mais plutôt à base de source végétale ou animale) auraient un certain avantage. Les analyses de cycle de vie démontrent que dans certains cas, ils permettent une réduction de la consommation de ressources non renouvelables.

D'ailleurs, un objet en plastique biosourcé n'est pas nécessairement biodégradable et un objet biodégradable ne peut pas nécessairement être composté dans le compost domestique ni dans celui de la municipalité!

Dans le cas des sacs réutilisables, il a

été démontré qu'ils doivent servir un certain nombre de fois pour atteindre un bon bilan environnemental. Donc si vous les oubliez dans votre voiture, quand c'est possible, assumez de repartir les mains pleines et transférez ça dans vos sacs rendu dans le stationnement.

Même principe avec les ustensiles : plus vous les utiliserez, mieux ce sera. Les bons vieux ustensiles de métal réutilisés dès que possible, c'est l'idéal!

Cependant, ça ne veut pas dire qu'il faut abandonner toute prétention à faire attention. Ça fait juste nous dire que la solution, ne nous en déplaise, c'est avant tout de **réduire** notre consommation de plastique dès qu'on en a l'occasion!

Parlant de biodégradable, saviez-vous qu'il y a une différence entre biodégradable et compostable? Ce qui est compostable, c'est ce qui se décompose en éléments naturels dans des conditions de compostage normal. Ce qui produit un terreau noir parfait pour vos plantations!

Ce qui est biodégradable, pour se décomposer, ça prend plusieurs éléments comme de l'humidité, de la chaleur constante, du temps plus ou moins important et ça ne garantit pas que ça va donner un compost utilisable sur son terrain, par exemple.

Donc tout ce qui est compostable est biodégradable, mais ce n'est pas tout ce qui est biodégradable qui est compostable. Pour entendre [la chronique sur la comparaison entre compostable et biodégradable, cliquez ici!](#)

Ça prend vraiment un meilleur encadrement sur l'étiquetage, les contenants et les emballages dits compostables et biodégradables. En attendant cela, sachez que vous pouvez poser vos questions à propos de l'élimination des matières/déchets [en rejoignant le groupe Facebook On fait quoi avec ça? en cliquant ici.](#)

[Je vous invite à écouter l'extrait du balado de Moteur de recherche qui a inspiré cet article, en cliquant ici.](#)

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support et militant en environnement



notre réseau NOTRE RUCHE

Nos ASSS au coeur d'un réseau VRAIMENT PUBLIC!

Saviez-vous que la réforme Dubé (PL15) va mettre gravement en danger la mission des CLSC, notamment les services à domicile? En effet, en ouvrant toute grande la porte à la privatisation et en réduisant la capacité du réseau à connaître les besoins de la population, la CAQ veut détruire un des bijoux de notre réseau!

Pour passer à l'action, le 11 avril, nous avons participé à une journée d'action politique de notre FSSS-CSN sur le rôle des ASSS dans tous les secteurs et partout au Québec. L'objectif : revendiquer carrément une **DÉPRIVATISATION** complète des services à domicile (SAD), plus de formation et enfin des investissements massifs en SAD!

Je vous invite à cliquer [ici](#) pour télécharger le super dépliant! Partagez-le sur vos réseaux et à vos proches qui connaissent peu nos ASSS!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

CE QUE LA FSSS DEMANDE:



1. Que soit élargi le caractère universel et gratuit du soutien à domicile, et que les CLSC et les ASSS en soient la pierre d'assise. Que les services d'aide à la vie quotidienne (AVQ) soient dispensés par le personnel des établissements publics exclusivement. Que les personnes qui dispensent actuellement ces services hors réseau soient formées de manière à pouvoir être intégrées aux établissements publics. Que les CLSC développent les services publics et gratuits d'aide à la vie domestique (AVD) nécessaires à la poursuite de leur mission.

2. Que l'on renonce à toute sous-traitance du soutien à domicile vers le privé, l'économie sociale ou le secteur communautaire pour les services réguliers d'assistance personnelle, notamment l'assistance aux activités de la vie quotidienne (AVQ). Que le recours aux entreprises d'économie sociale en aide domestique dans le volet de l'aide à la vie domestique (AVD) ne soit permis que lorsqu'il est complémentaire et non concurrentiel au réseau public.

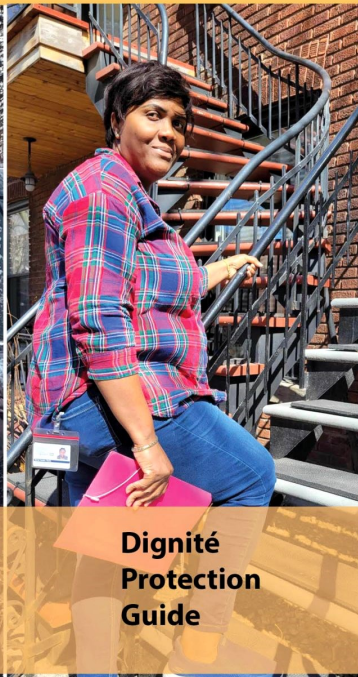
3. Que des investissements massifs soient octroyés en SAD afin de répondre à l'ensemble des incapacités physiques, psychiques et sociales et de favoriser la prévention et le rétablissement fonctionnel des personnes.

4. Que soit accrue la formation afin de valoriser la qualification des travailleuses et travailleurs auxiliaires en santé et services sociaux, et que les mesures de santé et sécurité au travail.

L'AUXILIAIRE AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX (ASSS) AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DES SOINS ET SERVICES À DOMICILE



Écoute
Confiance
Stabilité
Sécurité



Dignité
Protection
Guide



Expertise
Aide
Intimité

